Nations Unies S/2004/175



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 mars 2004

Original: français

Lettre datée du 4 mars 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo durant la période du 1er mars au 31 janvier 2004 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ce rapport à l'attention des membres du Conseil.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

04-26054 (F) 050304 050304

Annexe

[Original : anglais]

Rapport mensuel sur les opérations de la Force de paix au Kosovo, adressé à l'Organisation des Nations Unies

1. Pendant la période considérée (du 1er au 31 janvier 2004), l'effectif de la Force de paix au Kosovo (KFOR) déployé sur le terrain s'établissait à 19 083 soldats.

Sécurité

2. Les tensions au sein de la population du Kosovo se sont un peu calmées au cours de la période considérée. Les incidents violents intraethniques et interethniques ont été moins nombreux qu'en janvier 2003, tombant à leur niveau le plus faible depuis janvier 2003. néanmoins, les tensions ethniques sont restées vives; 15 tentatives d'assassinat et trois assassinats ont été signalés en janvier 2004. Ces incidents témoignent de l'instabilité de la situation en matière de sécurité au Kosovo.

3. Le 30 janvier, à Urosevac, Avdil Jakupi, dit « Commandant Cakala », et l'un de ses compagnons se sont rendus à la KFOR. Les deux hommes ont ensuite été remis à la police de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Avdil Jakupi était recherché dans l'ex-République yougoslave de Macédoine[1] pour vol à main armée et activités extrémistes et pour l'enlèvement, le 27 août 2003, de deux policiers de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

4. Le 7 janvier 2004, un autocar qui transportait des visiteurs russes et serbes de l'organisation non gouvernementale Fondation Saint-André au monastère Dečani[2] pour la célébration du Noël orthodoxe, a été pris à partie par une foule en colère d'Albanais du Kosovo, qui l'ont attaqué à coups de pierres et de boules de neige, brisant une vitre. Le soir du 10 janvier, une foule de quelque 250 Serbes du Kosovo s'est rassemblée dans le village de Novo Naselje et a bloqué la route. Une patrouille de la KFOR a observé un groupe d'une trentaine d'Albanais du Kosovo, armés de bâtons et de haches, qui s'avançaient en direction de cette foule. Une section de la Force d'intervention rapide et une escouade de chiens ont été envoyées sur les lieux, et le calme est revenu. Pendant les deux jours suivants, des foules de Serbes du Kosovo se sont rassemblées dans les rues pour protester contre les récents événements. Le 14 janvier, à l'issue de négociations avec des responsables de la municipalité de Lipljan et des villageois de Novo Naselje, la police de la MINUK a publié un document pour faire connaître les procédures suivant lesquelles elle comptait améliorer la sécurité dans la zone. Ces incidents montrent que la liberté de mouvement des minorités pose encore de sérieux problèmes à l'intérieur du Kosovo.

---

[1] La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous le nom qui lui est donné par sa constitution.

[2] Le monastère Dečani a été gravement endommagé pendant le conflit de 1998-1999, et la population marque toujours de l'hostilité aux 40 Serbes du Kosovo qui y vivent.

Attaques dirigées contre la KFOR et activités opérationnelles de la KFOR

5. Trois cas de comportement agressif dirigé contre le personnel de la KFOR ont été signalés durant le mois de janvier. Néanmoins, les soldats de la KFOR n'ont pas été blessés et n'ont pas couru de danger grave.

6. La KFOR est restée vigilante afin de prévenir d'éventuelles menaces extrémistes ou terroristes dirigées contre des organisations internationales et des bases militaires.

Coopération et respect des accords par les parties

7. Les forces armées de la Serbie-et-Monténégro et la police spéciale du Ministère des affaires intérieures ont continué de respecter les dispositions de l'Accord technique militaire.

Corps de protection du Kosovo

8. Le Corps de protection du Kosovo compte actuellement 2 908 membres actifs, dont 126 membres de minorités, sur lesquels 23 sont des Serbes. La liste des membres en activité du Corps a été remise à jour par la MINUK en novembre 2003 et celle des effectifs de réserve a été communiquée à la KFOR.

9. Durant le mois de janvier, 29 appels nominaux ont été effectués dans les unités du Corps de protection du Kosovo. Les résultats font apparaître un taux d'absentéisme sans permission qui reste peu élevé : sur les 1 206 personnes appelées, neuf étaient absentes sans permission (soit 0,75 %). Les résultats montrent également que le nombre de personnes en permission, en congé de maladie ou absentes pour une autre raison a augmenté, atteignant 30 % des effectifs.

Perspectives

10. Tout en étant globalement stable, la situation au Kosovo demeure précaire. La politique intérieure et les relations interethniques constituent toujours les principaux facteurs susceptibles de déstabiliser la situation en matière de sécurité au Kosovo. La KFOR continue de s'employer à assurer de bonnes conditions de sécurité.